

Que sont les biosimilaires?



Médicament biologique — Médicament fabriqué à partir d'organismes vivants

Médicament biologique de référence ou médicament d'origine — Première version d'un médicament biologique à fabriquer

Médicament biosimilaire — Prochaine version d'un médicament biologique à fabriquer après l'expiration du brevet rattaché au médicament biologique de référence

Humalog® est le médicament biologique de référence de l'insuline lispro. Admelog® est une version biosimilaire de Humalog® actuellement offerte sur la Liste des médicaments admissibles du Manitoba.



Les biosimilaires fonctionnent de la même façon que le médicament biologique de référence. Comme ils sont fabriqués de la même façon, les gens peuvent s'attendre aux mêmes résultats des biosimilaires.

Les biosimilaires sont :



sécuritaires



efficaces



de grande qualité

Les biosimilaires sont soumis à des essais et testés :



De nombreuses personnes ont commencé à utiliser un biosimilaire ou ont fait la transition vers un biosimilaire :

Les provinces et les territoires du Canada (et de nombreux pays du monde) appliquent des politiques semblables qui appuient l'utilisation des biosimilaires.

Approuvés par Santé Canada selon un processus rigoureux :

Les études sur les médicaments et les essais cliniques doivent démontrer que les biosimilaires sont aussi efficaces et sécuritaires que les médicaments biologiques de référence.

Les biosimilaires, comme Admelog®, sont aussi efficaces que Humalog® pour gérer le diabète.

Disponibles et utilisés depuis de nombreuses années :

Les biosimilaires sont approuvés au Canada depuis 2009 et sont utilisés pour traiter le diabète, l'anémie, le psoriasis, les maladies inflammatoires de l'intestin, la polyarthrite rhumatoïde et d'autres affections.

Ce qui est inchangé

- **L'efficacité de votre médicament :**
Il est prouvé que les biosimilaires sont aussi efficaces que les médicaments biologiques de référence.
- **La façon dont vous vous sentez lorsque vous prenez votre médicament :**
Il n'y a aucune différence prévue dans les effets secondaires entre le biosimilaire et le médicament biologique de référence.
- **La façon dont vous prenez votre médicament et votre dose.**

Ce qui pourrait être différent

- **L'aspect de votre médicament :**
L'emballage ou le contenant peut être différent.

Admelog® :

- Même dose que Humalog®
- Même entreposage que Humalog®

Le stylo utilisé pour vous administrer Admelog® sera différent du stylo que vous utilisez lorsque vous prenez Humalog®.

- Les aiguilles que vous avez utilisées s'adapteront au nouveau stylo.

Parlez à vos fournisseurs de soins de santé pour faciliter votre transition vers un biosimilaire.



Posez des questions sur les sujets suivants :

- les similitudes et les différences entre votre médicament biologique de référence et le biosimilaire;
- les attentes associées à la transition;
- l'emplacement où trouver des ressources sur les biosimilaires.

Il est important de vérifier régulièrement votre glycémie, chaque fois que votre régime d'insuline change, y compris lorsque vous faites la transition vers une insuline biosimilaire.

Manitoba 

Visitez la page Web de l'Initiative manitobaine concernant les médicaments biosimilaires à <https://gov.mb.ca/health/pharmacare/biosimilars.html> pour avoir de plus amples renseignements sur les biosimilaires et cette initiative.

